

AVANT ART. PREMIER

N° CF493

ASSEMBLÉE NATIONALE

5 janvier 2026

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 2247)

N° CF493

AMENDEMENT

présenté par
M. Eskenazi et M. Philippe Brun

AVANT L'ARTICLE PREMIER

Cet amendement a été déclaré irrecevable après publication en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.